

AVIS

RUR.20.055.AV-Nature

Demande de dérogation émanant de Ecoterres SA dans le cadre d'un projet d'assainissement et de réaménagement de la zone des bassins de décantation du site BASF Feluy, impactant 32 espèces animales et végétales protégées

Avis adopté le 6/03/2020

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur : SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
Structure consultée : Pôle Ruralité - Section Nature
Type de dossier : Demande de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales
Date de réception : 21/02/2020 (copie avancée par mail), 02/03/2020 (courrier)
Références : DNF/DNEV/JPB/SLA/2020-PA-06 Sorties 2020 : 2621

Avis

Référence légale : Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
Délai de remise d'avis : 45 jours
Préparation de l'avis : Réunion du 03/03/2020 (reconvoquée le 06/03/2020)

AVIS

Réuni ce 6 mars 2020 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 3 mars 2020), le Pôle "Ruralité" Section "Nature" **accepte** que soit accordée la dérogation demandée.



Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »